

Annexe III
Conditions tarifaires de
fourniture d'électricité

**Tarif "mäi Stroum Klimapakt 2.0 MT",
une énergie issue de la production de sources d'énergies
renouvelables**

Prix de l'électricité valable à partir du 01.01.2026

Le tarif est applicable pour le Client professionnel moyenne tension ayant une intensité par phase supérieure à 100A et ceci dans tous les réseaux de distribution d'énergie électrique au Luxembourg :

Prix de l'énergie verte Jour (6h - 22h)	11,87 ct € / kWh
Prix de l'énergie verte Nuit (22h - 6h)	10,95 ct € / kWh
Supplément énergie verte premium*	0,2 ct € / kWh
Prime mensuelle	5 € / mois

* Energie issue de centrales d'énergie renouvelable âgées < 6 ans

NON INCLUS DANS LES TARIFS SUSMENTIONNÉS :

- Frais d'utilisation du réseau
- Frais de comptage
- Taxe d'électricité
- Contribution au mécanisme de compensation
- TVA